



PREAVIS MUNICIPAL 12-2023

Budget de fonctionnement 2024

Dossier traité par : Olivier Tappy

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Conformément à la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC-VD), du Règlement du 14 septembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom) et du règlement du Conseil communal approuvé le 31 mars 2014 (art. 83 et ss), la Municipalité soumet à votre approbation le budget de fonctionnement pour l'année 2024.

Le nombre d'habitants qui est pris en compte comme référence pour toutes les contributions est de 1'197.

Le budget de fonctionnement 2024 a été établi en collaboration avec le Boursier, le Syndic et les Municipaux. Ce projet intègre l'ensemble des montants qui nous ont été communiqués par les instances qui nous les facturent. Pour les autres postes, nous nous sommes basés sur les situations des exercices précédents, notamment une projection des comptes 2023, puis les avons adaptés aux besoins identifiés.

2. Résumé du budget de fonctionnement 2024

Le budget de fonctionnement 2024 laisse apparaître un excédent de charges de CHF 424'742.--.

Le tableau ci-dessous permet une comparaison aisée des chiffres du budget de fonctionnement 2024 avec ceux du budget de fonctionnement 2023 et les comptes communaux 2022.

	Ecart				
	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	B2024-B2023	B2024-C2022
Charges	7'221'428	7'213'524	7'304'141	7'904	-82'713
Revenus	6'796'686	6'829'286	7'315'781	-32'600	-519'095
Résultat	-424'742	-384'238	11'640	-40'504	-436'382

C'est donc un budget avec CHF 7'221'428. -- de charges et CHF 6'796'686. -- de revenus, soit avec une perte de CHF 424'742. -- que nous vous présentons

Comparé au budget de fonctionnement 2023, l'excédent de charges est en augmentation de CHF 40'504. -- les charges augmentent de CHF 7'904. -- et les revenus diminuent de CHF 32'600.--.

Les revenus des impôts sont légèrement revus à la hausse (arrivées 2023 nouveaux contribuables), les charges sous la responsabilité des Autorités communales et les charges imposées par le Canton restent relativement stables. Nous avons également tenu compte de l'augmentation des coûts de l'énergie, des coûts de la vie en augmentant la masse salariale des employés communaux de 2%, de l'augmentation des taux d'intérêts et de l'augmentation du taux TVA passant au 1^{er} janvier 2024 de 7.7 % à 8.1%.

Ces différents sujets sont détaillés ci-dessous :

La marge d'autofinancement est de CHF 242'272. --, en diminution (- 103'340. --) par rapport à celle inscrite au budget 2023.

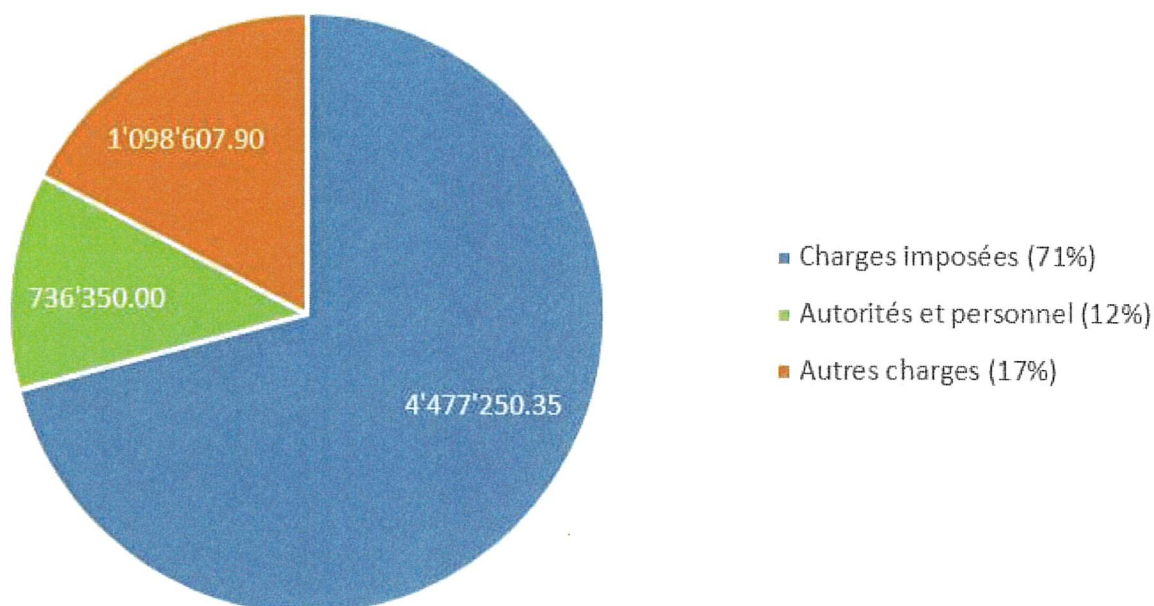
Marge brute d'autofinancement (méthode directe)	Budget 2024		Budget 2023	
	CHF	CHF	CHF	CHF
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<u>Dicastères</u>				
30 Autorités et personnel	736'350		825'750	
31 Biens, services et marchandises	965'615		984'458	
32 Intérêts passifs	127'000		52'000	
330 Amort. patr. Financier	20'000		20'000	
35 Remboursements, participations	4'477'250		4'398'893	
36 Aides et subventions	5'993		5'913	
40 Impôts		4'469'000		4'316'000
42 Revenus du patrimoine		1'415'331		1'418'626
43 Taxes, émoluments, produits		542'500		591'500
44 Parts aux recettes cantonales		85'000		117'000
45 Participation, remb. Coll. publiques		62'650		189'500
46 Autres participations et subventions		-		-
Total Charges / Revenus	6'332'208	6'574'481	6'287'014	6'632'626
Marge brute d'autofinancement		242'272		345'612

3. Charges de fonctionnement par nature

Tableau des charges par nature		budget 2024	budget 2023	comptes 2022	écarts b24-b23
3	Charges par nature	7'221'428.25	7'202'524.05	7'304'141.12	18'904.20
30	Autorités et personnel	736'350.00	825'750.00	804'400.40	-89'400.00
31	Biens, services, marchandises	965'615.40	984'458.40	853'649.91	-18'843.00
32	Intérêts passifs	127'000.00	52'000.00	33'385.27	75'000.00
33	Amortissements	716'200.00	735'700.00	1'413'847.11	-19'500.00
35	Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	4'477'250.35	4'398'893.15	4'040'083.83	78'357.20
36	Aides et subventions	5'992.50	5'912.50	6'007.50	80.00
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	45'000.00	38'050.00	44'604.30	6'950.00
39	Imputations internes	148'020.00	161'760.00	108'162.80	-13'740.00

A la lecture de ce tableau, on constate que les variations par rapport au budget de l'année dernière sont mineures, à l'exception du poste 32 - Intérêts passifs, qui augmente sensiblement en raison des emprunts que la Commune a dû faire pour financer ses investissements et d'autre part de l'augmentation des taux d'intérêts bancaires. Les charges de personnel diminuent puisque le salaire du garde forestier sera payé par le groupement et non plus par la Commune.

Tout comme les autres années, la marge communale est faible : en déduisant les amortissements obligatoires (chiffre 33 d'un montant de CHF 716'200. --), les attributions aux fonds spéciaux (chiffre 38 d'un montant de CHF 45'000. --), les imputations internes (chiffre 39 d'un montant de CHF 148'020. --), les charges « réelles » sont de CHF 6'312'208. -- dont CHF 4'477'250. -- (chiffre 35) sont imposées, soit 71% ; et CHF 736'350. -- sont les charges liées aux Autorités et personnel (12%). Ainsi, la liberté de manœuvre des Autorités communales se situe à CHF 1'098'607. -- ne représentant que 17% du budget.

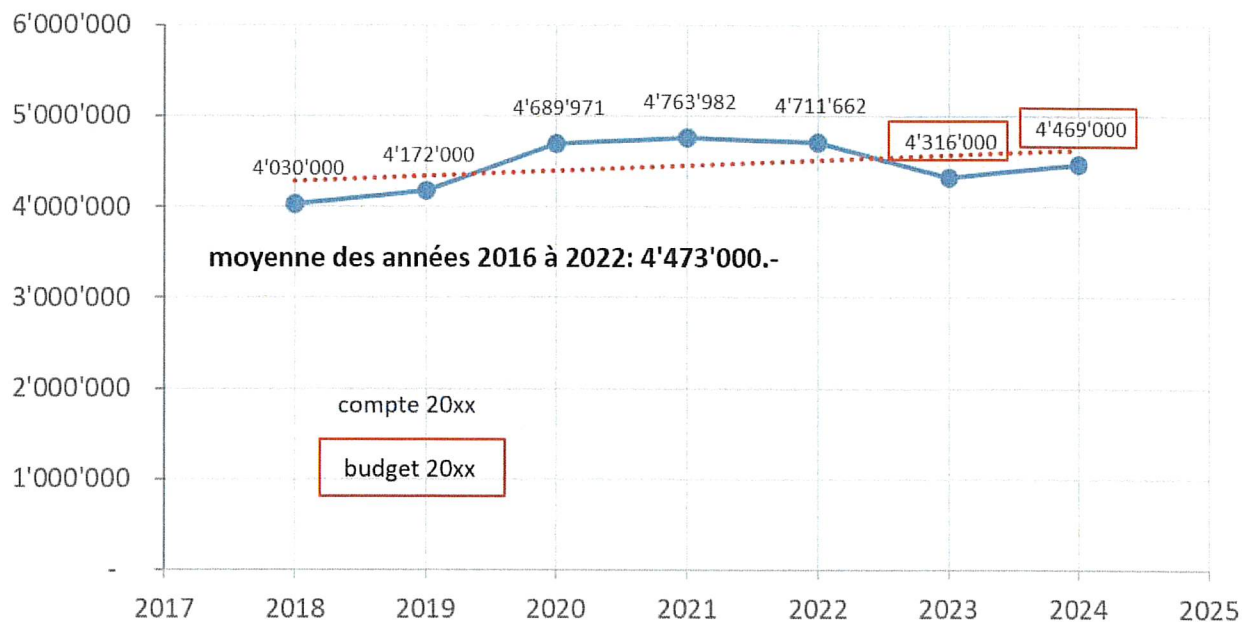


4. Revenus de fonctionnement par nature

Tableau des revenus par nature		budget 2024	budget 2023	comptes 2022	écarts b24-b23
4	Revenus	6'796'685.58	6'829'285.71	7'315'781.49	-32'600.13
40	Impôts	4'469'000.00	4'316'000.00	4'711'662.26	153'000.00
41	Patentes, concessions		-	-	
42	Revenus du patrimoine	1'415'330.58	1'418'625.71	1'439'724.90	-3'295.13
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	542'500.00	591'500.00	549'790.23	-49'000.00
44	Parts à des recettes cantonales	85'000.00	117'000.00	216'027.90	-32'000.00
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	62'650.00	189'500.00	197'859.69	-126'850.00
46	Autres participations et subventions		-		
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	74'185.00	34'900.00	92'553.71	39'285.00
49	Imputations internes	148'020.00	161'760.00	108'162.80	-13'740.00

A la lecture de ce tableau, on constate une augmentation du chiffre 40 Impôts, + CHF 153'000. --, la Municipalité ayant retenu la valeur de CHF 4'469'000. --, au vu des résultats des années passées et de l'arrivée de nouveaux contribuables en 2023 ; la diminution sur le chiffre 45 est due au fait que la participation du Canton pour le salaire du garde forestier sera versée au Groupement forestier La Dôle et non plus à la Commune.

Evolution des revenus par nature 40



5. Analyse des principales variations par dicastères

Le tableau ci-dessous compare les comptes 2022 aux budgets 2023 et 2024 avec les comptes à 2 chiffres :

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2023		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	754'664	72'598	791'186	56'000	847'890	35'685
10	Autorités	131'841	-	148'500	-	146'500	-
11	Administration	612'382	62'157	635'686	49'000	680'315	20'000
16	Tourisme	10'441	10'441	7'000	7'000	15'685	15'685
17	Sports	-	-	-	-	5'390	-
2	FINANCES	1'301'309	4'996'068	1'274'354	4'513'000	1'345'527	4'681'220
21	Impôts	126'060	4'948'847	54'000	4'456'000	52'000	4'559'000
22	Service financier	1'175'249	47'221	1'220'354	57'000	1'293'527	122'220
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'246'001	1'281'969	1'380'710	1'311'886	1'303'520	1'123'531
31	Terrain	3'324	25'230	13'000	15'000	18'500	15'000
32	Forêts	234'119	209'547	276'280	281'580	137'600	70'200
35	Bâtiments communaux	1'008'557	1'047'192	1'091'430	1'015'306	1'147'420	1'038'331
4	TRAVAUX	1'266'884	830'459	750'176	829'400	761'415	837'600
42	Service de l'urbanisme	43'304	18'843	96'125	-	91'425	-
43	Routes	709'073	320	131'651	-	117'290	-
44	Parcs, promenades, cimetières	95'724	411'239	107'000	431'000	109'000	411'000
45	Ordures ménagères et décharge	171'879	153'154	178'200	161'200	186'500	169'400
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	246'903	246'903	237'200	237'200	257'200	257'200
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	888'414	1'230	930'198	500	971'585	-
51	Enseignement primaire	399'548	-	412'379	-	440'017	-
52	Enseignement secondaire	468'553	-	487'316	-	508'231	-
54	Office d'orientation professionnelle	1'734	-	1'748	-	1'800	-
55	Culture	-	-	5'000	-	5'000	-
56	Service médical et dentaire	6'123	1'230	5'393	500	5'027	-
58	Temples et cultes	12'457	-	18'362	-	11'510	-
6	POLICE	339'560	21'803	324'847	23'500	320'463	23'650
61	Corps de police	225'515	8'211	196'795	7'500	199'807	7'650
62	Contrôle des habitants	43'772	13'544	45'900	16'000	36'500	16'000
65	Défenses contre l'incendie	47'330	-	56'953	-	57'556	-
66	Protection civile	22'943	48	25'199	-	26'600	-
7	SECURITE SOCIALE	1'395'654	-	1'667'054	-	1'576'028	-
71	Service social	214'327	-	314'319	-	320'904	-
72	Prévoyance sociale cantonale	1'176'012	-	1'347'522	-	1'249'312	-
73	Santé publique	5'315	-	5'213	-	5'813	-
8	SERVICES INDUSTRIELS	111'655	111'655	95'000	95'000	95'000	95'000
81	Service des eaux	111'655	111'655	95'000	95'000	95'000	95'000
	TOTAUX	7'304'141	7'315'781	7'213'524	6'829'286	7'221'428	6'796'686
			11'640	384'238		424'743	

Nous commentons les variations de plus de CHF 5'000. -- du budget 2024 par rapport au budget 2023 (hors imputations internes et amortissements) :

Commune de la Rippe		1'165	1'197	Nombre d'habitants			
		Budget 2023	Budget 2024			Ecart	Commentaires
						Budget 24	
						Budget 23	
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	en CHF	%
No	Compte						
1	ADMINISTRATION GENERALE	791'186	56'000	847'890	35'686		
110.301.1	TRAITEMENTS (GREFFE + EMPLOYES)	286'000	-	292'000		6'000	Augmentation de la masse salariale de 2%
110.318.4	OFISA - PRESTATIONS	2'000	-	8'000		6'000	Cours MCH2
110.318.5	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISE	32'000	-	47'000		15'000	Prestations MCH2
110.351	PART A DES CHARGES CANTONALES	60'233	-	79'218		18'985	Augmentation charges cantonales TP
170.352	COTISATIONS ET PART AUX FRAIS - SOCIETE DE TIR			5'390		5'390	Nouvelle convention société de Tir - Part. aux frais (kchf 5) + CHF 30 /astreints
2	FINANCES	1'274'364	4'513'000	1'345'527	4'681'220		
210.400	IMPOTS SUR LE REVENU, LA FORTUNE PP	-	3'850'000		4'000'000	150'000	Analyses comptes, nouveaux contribuables
210.401	IMPOTS BENEFICE ET CAPITAL PM	-	20'000		40'000	20'000	Analyses comptes
210.402	IMPOT FONCIER	-	275'000		283'000	8'000	Analyses comptes
210.404	DROITS DE MUTATION	-	120'000		100'000	-20'000	Analyses comptes
210.422	INTERETS	-	30'000		10'000	-20'000	Analyses comptes
210.441.1	PART A L'IMPOT SUR LES GAINS IMMOBILIERS	-	80'000		50'000	-30'000	Analyses comptes
220.322	INTERETS DETTES MOYEN/LONG TERME	50'000	-	125'000		75'000	Augmentation des emprunts et des taux d'intérêt
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'380'710	1'311'886	1'303'520	1'123'531		
320.314.6	ENTRETIEN FORETS ET CHEMINS FORESTIERS	100'000	-	30'000		-70'000	Analyses comptes - pas de gros travaux prévus
320.435.5	VENTES DE BOIS	-	75'000		45'000	-30'000	Estimation vente de 1000m3 à 45.- (moins de volume et prix à la baisse)
320.451.8	PARTICIPATIONS/REMBOURSEMENTS CANTON	-	10'000			-10'000	Ces participations iront au Groupement forestier
320.490.9	VENTES DE BOIS - PLAQUETTES	-	22'200			-22'200	Groupement forestier
321.318	DECHQUETAGE BOIS, TRANSPORTS	25'800	-			25'800	Groupement forestier
322.301	TRAITEMENT GARDE-FORESTIER	78'000	-			78'000	Groupement forestier
322.451	REMBOURSEMENT CANTON (GARDE-FORESTIER)	-	115'000			-115'000	Groupement forestier
350.311	ACHATS DE MOBILIER ET EQUIPEMENTS	5'000	-	15'000		10'000	Rafraichissement salle des sociétés (chaises et luminaires)
350.318.5	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISE	-	-	8'000		8'000	Analyse thermique de l'ancienne école
350.427	LOCATION BATIMENTS	-	-		6'000	6'000	Location Hangar (au Grpt forestier)
350.427.1	CAFNO - LOYERS APPARTEMENTS	-	92'000		140'333	48'333	Fin des travaux et nouveaux loyers CAFNO
350.427.2	AUBERGE - LOYERS	-	45'600		24'000	-21'600	Changement d'aubergiste et non location pendant durée travaux (6 mois)
4	TRAVAUX	750'176	829'400	761'416	837'600		
441.312	ELECTRICITE CAMPING	70'000	-	60'000		-10'000	Analyses comptes
441.314.52	ENTRETIEN DU CAMPING	10'000	-	20'000		10'000	Mise en conformité électrique, chemins (6k)
441.423	LOCATIONS CAMPING	-	340'000		330'000	-10'000	Analyses comptes
441.435.4	TAXE UNIQUE DE RACCORDEMENT	-	20'000		10'000	10'000	Analyses comptes
450.311	ACHATS MATERIEL EXPLOITATION/ENTRETIEN	-	-	9'000		9'000	Achat nouvelle benne papier
450.434.2	TAXES ANNUELLES ELIMINATION ORDURES	-	70'000		60'000	-10'000	Diminution de la taxe
460.314	ENTRETIEN CANALISATIONS ET COLLECTEURS	30'000	-	40'000		10'000	Travaux de curage, entretien sacs et chemisage
460.318.5	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISE	5'000	-	15'000		10'000	SIT + caméra + enquêtes refacturées
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	930'198	500	971'586	-		
510.352.20	AEE - PRIMAIRE	411'879	-	439'517		27'638	Selon chiffres reçu de l'AAE
520.352.20	AEE - SECONDAIRE	381'510	-	372'076		-9'434	Selon chiffres reçu de l'AAE
520.352.23	REPARTITION DES CHARGES A.I.A.B.	105'806	-	136'155		30'349	Selon chiffres reçu de l'AIAB
6	POLICE	324'847	23'500	320'463	23'650		
620.301	TRAITEMENT DE LA PREPOSEE	37'500	-	28'000		-9'500	Changement de préposée et diminution du taux d'activité lié à la tâche
7	SECURITE SOCIALE	1'667'064	-	1'676'028	-		
720.351	FACTURE SOCIALE	1'347'522	-	1'249'312		-98'210	Selon chiffres reçus de l'Etat de Vaud
8	SERVICES INDUSTRIELS	96'000	96'000	96'000	96'000		

6. Conclusion

La période que nous vivons actuellement est pleine d'incertitudes... et de certitudes. Incertitudes sur la situation géopolitique en Europe, au Moyen-Orient et dans le Monde et, en revanche, certitudes sur l'augmentation du coût de la vie et de l'énergie, certitudes sur l'inflation qui est réapparue en cours d'année, certitudes sur l'augmentation des taux d'intérêts...

Dans ce contexte, la Municipalité reste prudente sur l'évaluation des charges et des revenus. L'équilibre budgétaire n'a cependant pas pu être atteint. La Municipalité va continuer de gérer les dépenses communales avec toute la rigueur nécessaire afin d'essayer de boucler les comptes proches de l'équilibre, comme ce fut le cas en 2022 et comme ça devrait être probablement le cas en 2023.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de La Rippe

Vu le préavis n° 12-2023 relatif au budget de fonctionnement 2024,

lu le rapport de la Gestion-finances,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Décide

d'approuver le préavis n° 12-2023 relatif au budget de fonctionnement 2024 tel que présenté.

Ainsi délibéré par la Municipalité, dans sa séance du 30 octobre 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Olivier Tappy



La Secrétaire :



Nathalie Jenni Kohler

Annexes :

- Budget de fonctionnement 2024
- Comptes de fonctionnement par nature 2022